

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

La faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, université M'Hamed BOUGARA Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la CONSULTATION N° 01/FSECSG/UMBB/2024 **Projet : Réalisation des travaux d'aménagement et entretien des blocs pédagogiques et administratifs de la faculté**

répartis en lots suivants :

Lot n° 01 : Travaux d'étanchéité

Lot n°02 : Travaux d'aménagement des amphithéâtres N01, 03 ET 05 et peinture

Au profit de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université M'hamed BOUGARA, Boumerdes

Lancée en date du : 21/05/2024, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

DÉSIGNATION DU PROJET	SOUSSIONNAIRE RETENU (le soumissionnaire ayant présenté offre techniquement pré qualifié)	MONTANT DE L'OFFRE EN DA TTC	DÉLAI DE RÉALISATION	OFFRE RETENUE
Réalisation des travaux d'aménagement et entretien des blocs pédagogiques et administratifs de la faculté répartis en lots suivants : Lot n° 01 : Travaux d'étanchéité Lot n°02 : Travaux d'aménagement des amphithéâtres N01, 03 ET 05 et peinture Au profit de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université M'Hamed BOUGARA, Boumerdes	EGTPHFB ATTAR Lyes NIF : 198710130184331	Lot n° 01: 1.983.254,00	03 Mois	Offre retenue du soumissionnaire le moins disant
		Lot n° 02: 4.174.320,00	03 Mois	

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 156-247 du 16/09/2015, portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans **trois (03) jours** à compter de la date de la notification d'attribution provisoire du contrat, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Suivant aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre de la présente consultation, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics, dans **dix (10) jours** à compter de la date de la notification des résultats provisoire de la consultation. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ordonnateur

من مدير الجامعة و بالتوقيع
صديق كليلي الأستاذ
و علوم التسيير
الأستاذة: أ. شمس الدين



f